

FONDATION DES MAISONS DE RETRAITE
DU DISTRICT D'AIGLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



ORGANES DE LA FONDATION

CONSEIL DE FONDATION

COMITÉ DE DIRECTION

Présidence

Mme Corinne Ballif Grognez, Noville, dès le 01.07

M. Philippe Grobéty, Vers-L'Église

Vice-présidence

Mme Isabelle Rime, Aigle

Mme Caroline Emery, Aigle

Membres

Aigle	Mme Isabelle Rime
Bex	Mme Eliane Desarzens
Chessel	Mme Séverine Stettler
Corbeyrier	Mme Danièle Wanner
Gryon	M. Georges Vittoz
Lavey-Morcles	Mme Sonia Rihs
Leysin	M. Pierre-Alain Dubois
Noville	Mme Corinne Ballif Grognez
Ollon	M. Jean-Luc Chollet
Ormont-Dessous	M. Philippe Morier
Ormont-Dessus	Mme Nicole Tougne-Genillard
Rennaz	M. Fabio Lecci, dès le 01.07
Roche	M. Eric Portner, dès le 01.07
Villeneuve	Mme Annick Morier-Genoud
Yvorre	Mme Marie-Hélène Frutschi

Mme Dominique Ghiringhelli, Aigle
Mme Sandrine Moesching, Bex
M. Jean-Louis Bornand, Ollon
M. Dario Pernet, Ormont-Dessus
M. Daniel Wettstein, Aigle
M. Jean-Michel Clerc, Villars

Secrétaire

Mme Carole Guérin, Bex

ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire : BfB Fidam révision SA, Renens

RAPPORT DU PRÉSIDENT



L'année 2017 a été une bonne année comptable pour notre fondation puisque, comme l'année précédente, les trois établissements clôturent leurs comptes avec un bénéfice. Ces résultats positifs sont dus à un bon taux d'occupation et à une bonne maîtrise des charges.

Il est à relever qu'une nouvelle fois c'est l'établissement des Diablerets qui a le meilleur résultat. Son bénéfice 2017 permet de définitivement oublier les années difficiles puisque la perte reportée est maintenant entièrement amortie.

Pour atteindre ces résultats, il est important de maintenir un niveau de qualité élevé. Le département de la santé et de l'action sociale du canton s'en assure à travers les inspections CIVESS (Contrôle interdisciplinaire des visites en établissements sanitaires et sociaux). Il est à relever que ces inspections ne sont pas annoncées et que, dans nos EMS, chaque inspection aboutit à un rapport très positif.

Concernant les investissements futurs, nous avons enfin obtenu le permis de construire et la confirmation du financement de l'extension et de la rénovation de l'EMS d'Aigle. Le chantier peut donc commencer. Il va inévitablement provoquer quelques désagréments aux pensionnaires et aux collaborateurs. Mais pour l'instant ça se passe bien.

Les dossiers de rénovation et d'extension de l'EMS de Bex et de création d'un EMS à Noville sont dans l'attente de la décision cantonale sur le programme d'investissement 2017-2022.

Comme nous vous l'annoncions à l'assemblée de l'année passée, le Dr Sébastien Dünner ne fait plus partie de notre comité directeur. Nous ne l'avons, à ce jour, pas encore remplacé. Nous sommes toujours à la recherche d'une personne issue du milieu médical, idéalement un médecin.

Notre fondation fonctionne bien et je tiens à remercier les membres du comité directeur pour leur engagement. Outre l'assemblée générale, ce dernier s'est réuni huit fois en 2017.

A travers ces quelques lignes, j'espère vous avoir montré les efforts que fait la fondation pour offrir un service de qualité et préparer l'avenir. Je remercie les deux directeurs et tous les collaborateurs qui, par leurs compétences et leur dévouement, contribuent grandement à la réussite de nos EMS.

Philippe Grobéty, président du comité de direction

RAPPORT DES DIRECTIONS

AIGLE

L'établissement du budget pour l'extension de l'établissement et son financement, les premiers plans de détails des locaux et la construction du parking ont été les préoccupations de la commission de construction. Les discussions tant avec la Commune qu'avec l'Ecole catholique du Chablais et les voisins ont permis de finaliser les accès aux diverses parcelles. Des servitudes de passage et de dépose des élèves ont été établies.

DIABLERETS

Afin d'améliorer tant le confort des résidents que les économies d'énergies, la décision a été prise de changer les fenêtres des chambres côté Pillon et d'isoler les contrecœurs. La modernisation d'équipements de lingerie et de cuisine a été poursuivie afin de garantir des prestations de qualité.

Un nouveau véhicule adapté pour le transport de personne en chaise roulante a été acquis pour les sorties du service d'animation.

BEX

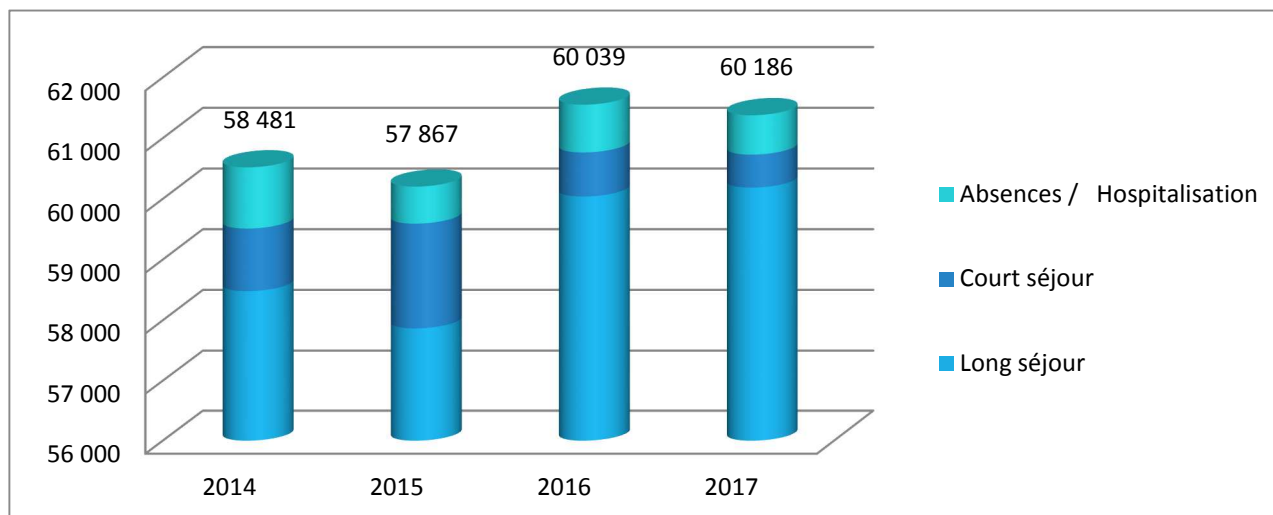
Mise en place de la méthode Montessori visant à améliorer l'accompagnement des clients souffrant de démence. 70 collaborateurs formés ont pu déployer avec succès une approche visant à redonner du sens, du choix et de l'autonomie aux actions de la vie quotidienne.

En ce qui concerne les investissements, 2017 a vu la rénovation des locaux communs du rez de chaussée ainsi que d'une bonne partie des conduites sanitaires. 4 mois de travaux qui ont nécessité la fermeture complète desdits locaux.

Pour ce faire, une infrastructure sous tente pour les repas et l'animation a été installée dans le parc.

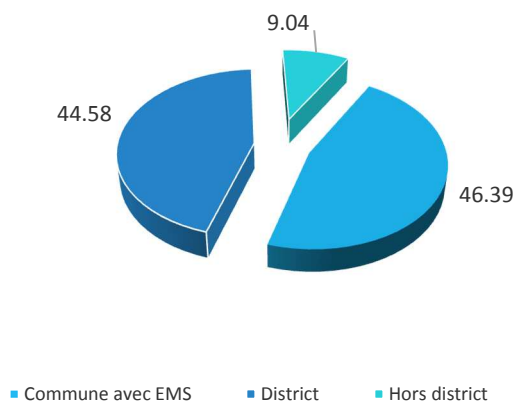
CLIENTÈLE

HÉBERGEMENT



Nous constatons cette année une légère augmentation des longs séjours (+ 147 journées) et une baisse de journées de courts séjours et d'hospitalisation. Le taux d'occupation des trois établissements a atteint à nouveau les 99.5 %.

Provenance des résidents 2017



Les résidents en provenance du district sont en légère augmentation (+ 5.71 %).

Les 169 lits proposés par la Fondation représentent un taux de 0.40 % de couverture en regard de la population du district.

Seul un tiers des résidents entrent en institution directement depuis leur domicile.

Le pourcentage des résidents autonomes financièrement a évolué à la hausse cette année avec les taux suivants :

Aigle 37.50 % - Bex 21.88 % - Diablerets 46.67 %

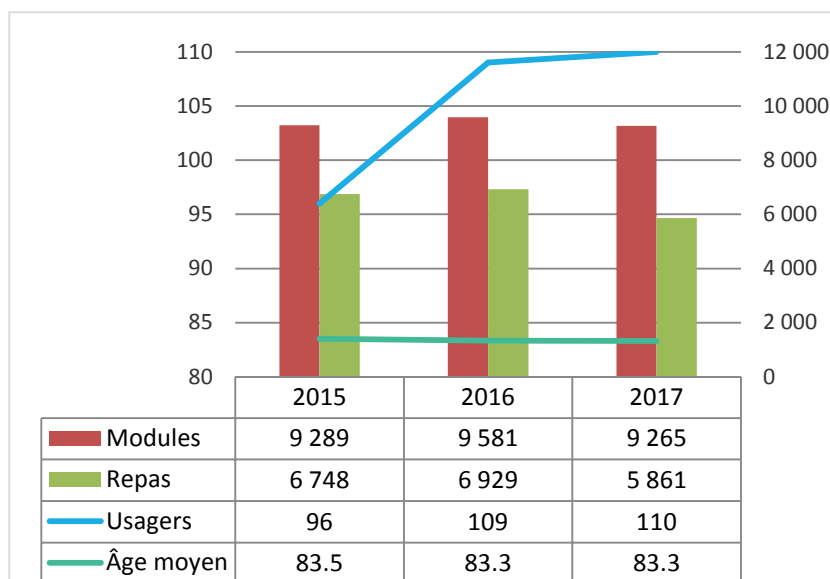
CHIFFRES CLÉS

	Fondation	Aigle	Bex	Les Diablerets
Nombre de lits	169	40	100	29
Journées Long séjour	60 186	14 044	35 952	10 190
Journées Court séjour	544	312	0	232
Absences/Hospitalisation	648	100	453	95
Journées totales	61 378	14 456	36 405	10 517
Taux d'occupation	99.51 %	99.01 %	99.74 %	99.36 %
Financement				
Prix journalier de pension		180.40	171.45	180.45
Moyenne Plaisir (sans CS et classe attente)		79.21	75.81	88.01
Report soins (sans CS et classe attente)		37.21	35.55	41.64
Allocations d'impotence	771 431.50	163 760.80	461 913.50	145 757.20

Nous relevons à nouveau cette année la lourdeur de la prise en soins aux Diablerets avec une moyenne de soins requis de CHF 88.01. Le montant des allocations d'impotence perçues a diminué à Bex (45 400.-) et à Aigle (21 600.-) et a augmenté aux Diablerets de 20 500.-.

CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE (CAT)

Le nombre de modules de fréquentation a diminué à Aigle, ainsi que les repas servis à Aigle et Bex.



La moyenne d'âge des bénéficiaires s'élève à 83.3 ans. Un quart des bénéficiaires est représenté par des hommes.

La dépendance des bénéficiaires s'est légèrement allégée et se répartit de la manière suivante :

- 28 % légers
- 53 % modérés
- 19 % lourds

La journée est divisée en modules de 4 heures (matin ou après-midi sans repas), de demi-journées, de journées entières et rarement de nuit (sans repas du soir, mais avec petit-déjeuner).

On constate également une baisse du nombre de repas pris par les bénéficiaires, notamment le soir.

RESSOURCES HUMAINES

Effectifs	Fondation	Aigle	Bex	Diablerets
Collaborateurs au 31.12	284	70	167	47
EPT (équivalent plein temps)	193.4	46.6	113.2	33.6
Apprentis	22	9	9	4
Nationalités	29	5	17	7

Entreprise formatrice

Aux 22 apprentis que la Fondation forme dans les secteurs des soins, de l'intendance et de l'animation socioculturelle, s'ajoutent les 149 stagiaires qui sont venus découvrir les divers métiers. Cette implication dans la formation présente une charge importante de travail tant pour les cadres que pour les collaborateurs, mais permet également un contact renouvelé avec la nouvelle génération.

905 jours de formation continue ont été dispensés dont 805 jours à Bex dans le cadre de la sensibilisation à la méthode Montessori.

Conflits et harcèlement au travail

Le dispositif de gestion des conflits (importantes difficultés relationnelles, harcèlement, mobbing) mis en place dans les 3 établissements en 2016 a été renouvelé en 2017. A ce jour aucune situation n'a été relevée.

Fidélité

Les collaboratrices et collaborateurs qui nous sont fidèles depuis de nombreuses années ont été remerciés pour leur engagement et leur précieuse collaboration au sein de nos institutions. Seuls les collaborateurs justifiant 10, 15, 20 ou 25 ans de maison ne sont mentionnés ci-dessous.

25 ans Diablerets Mme Annette Bonzon-Oguey

20 ans Aigle Mmes Gabriele Mirna et Fatima Belmadani-Zenadi. M. Bernard Laurent

15 ans Aigle Mme Myriam Pache

Bex Mmes Elisabeth Kaeser et Georgette Sevic

Diablerets Mmes Donzilia Guido et Christine Dupertuis

10 ans Aigle Mmes Daisy Rittener et Sylvia Zurbuchen

Bex Mmes Catherine Rapaz, Hidije Berisha, Filomena Colombari, Jacqueline Quinonez et Zyrafet Ljatifi

FINANCES

2017	FONDATION	Aigle	Bex	Diablerets
Résultat d'exploitation	479 766.62	116 673.44	110 640.00	252 453.18
Résultat de l'exercice	76 938.07	2 346.45	3 006.78	71 584.84
Bénéfice / Perte reportée	495 506.24	351 317.30	139 038.63	5 150.31

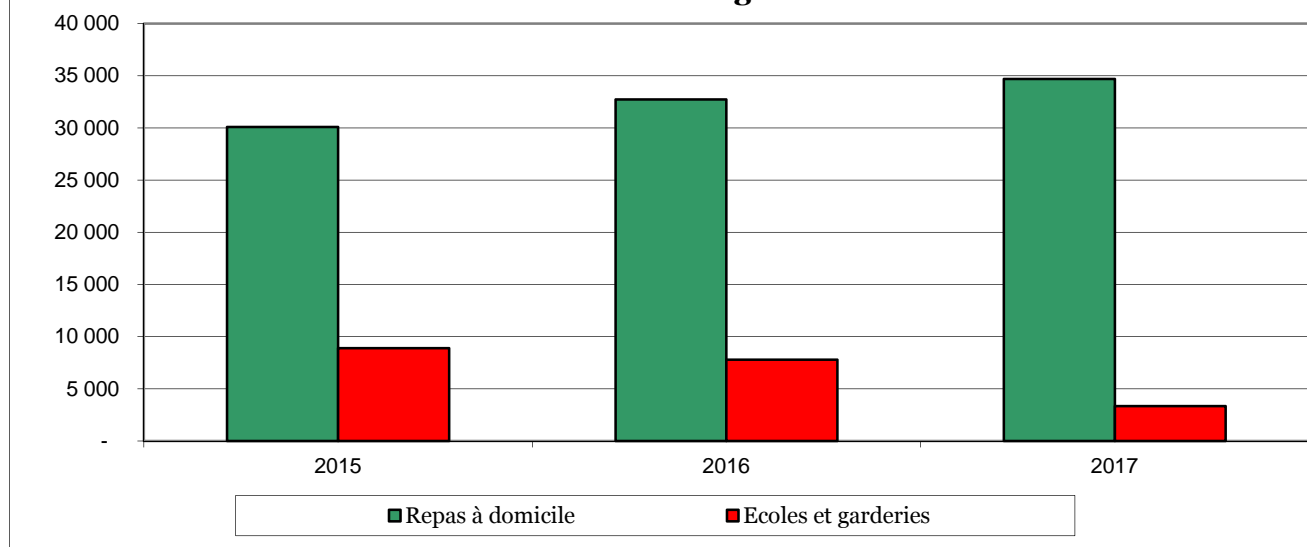
Cette année la perte reportée aux Diablerets a pu être comblée suite aux excellents résultats d'exploitation.

Au niveau de la Fondation le bénéfice d'exploitation s'élève à 479 766.62.

PRESTATIONS EXTERNES

La fourniture de repas pour les écoles et garderies a cessé au courant de l'année, en vue des travaux à Aigle et en raison d'un changement de prestataire à Bex. Cependant la confection de repas pour le domicile poursuit son évolution positive.

Evolution des repas confectionnés pour le domicile, les écoles et garderies



REMERCIEMENTS

Que les résidents, les bénéficiaires des centres d'accueil et les familles ainsi que toutes les personnes qui soutiennent nos activités, nos projets et animations soient ici remerciées pour la confiance qu'ils nous accordent.

Nous adressons également notre vive reconnaissance à tous les collaborateurs, membres du corps médical, représentants des Eglises et bénévoles pour leur fidélité et leur engagement tout au long de l'année. Aux membres des conseils de Fondation et de direction et à leurs présidents, nous présentons nos remerciements pour leurs précieux soutiens et encouragements.

Et à tous les partenaires, convoyeuses des repas à domicile, fournisseurs, sociétés locales et rédactions des médias de notre région nous adressons nos remerciements pour leur précieuse collaboration.

Les directeurs
Francine Rollot et Bernard Laurent

Aigle, Bex, Les Diablerets, juin 2018

BILAN CONSOLIDE AU 31.12.2017

ACTIF	2017	2016
Liquidités	4 222 928.05	4 424 458.79
Débiteurs pour pensions	2 172 449.21	2 137 847.06
Autres débiteurs	482 434.46	350 924.71
Stocks	158 150.00	176 260.00
Autres actifs circulants	361 982.12	140 971.05
Actif mobilisé	7 397 943.84	7 230 461.61
Immobilisations immeubles	3 909 978.45	2 449 212.30
Immobilisations financières	0.00	2 000.00
Actif immobilisé	3 909 978.45	2 451 212.30
TOTAL DE L'ACTIF	11 307 922.29	9 681 673.91
PASSIF		
Créanciers - Fournisseurs	1 119 910.92	998 530.23
Dettes envers les résidents	693 556.77	697 897.62
Banques à CT	30 196.00	30 673.20
Passifs transitoires	81 693.90	86 810.30
Fonds étrangers à court terme	1 925 357.59	1 813 911.35
Dettes à long terme	4 137 470.75	3 340 450.85
Provisions	2 492 992.94	2 270 992.97
Fonds étrangers à long terme	6 630 463.69	5 611 443.82
Capital de Fondation	295 667.32	295 667.32
Autres réserves	1 960 927.45	1 542 083.25
Bénéfice/perte à reporter	495 506.24	418 568.17
Fonds propres	2 752 101.01	2 256 318.74
TOTAL DU PASSIF	11 307 922.29	9 681 673.91

COMPTES D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Taxes d'hébergement	17 954 093.45	17 775 838.95
Autres recettes d'exploitation	1 501 020.52	1 476 206.05
Produits d'exploitation	19 455 113.97	19 252 045.00
Salaires et charges sociales	14 943 404.77	14 877 527.06
Autres charges d'exploitation	4 031 942.58	3 985 757.99
Charges d'exploitation	18 975 347.35	18 863 285.05
RESULTAT D'EXPLOITATION	479 766.62	388 759.95

INVESTISSEMENT CONSOLIDE

	2017	2016
Mobilier	102 449.83	129 505.83
Immobilier	86 844.20	294 764.40
RESULTAT INVESTISSEMENT	189 294.03	424 270.23

HORS EXPLOITATION CONSOLIDÉ

CAT extra-muros	48 454.36	-34 370.69
Autres hors exploitation	267.23	-68 399.65
RESULTAT HORS EXPLOITATION	48 721.59	-102 770.25

PERTES ET PROFITS CONSOLIDÉS

Résultat d'exploitation	479 766.62	388 759.95
Résultat investissement	189 294.03	424 270.23
Résultat hors-exploitation	48 721.59	-102 770.25
Résultat avant affectations	717 782.24	710 259.93
Attribution (-) / dissolution fonds mobilier	-102 449.83	-129 505.83
Attribution (-) / dissolution fonds immobilier	- 119 550.14	-292 268.40
Résultat après affectations	495 782.27	288 485.70
Attribution (-) / dissolution diverses réserves	-418 844.20	-81 823.85
RESULTAT DE L'EXERCICE	76 938.07	206 661.85

COMPTES D'EXPLOITATION DES SITES

	Aigle	Bex	Diablerets
Taxes d'hébergement	4 287 659.00	10 385 005.55	3 281 428.90
Autres recettes d'exploitation	521 923.50	807 313.72	171 783.30
Produits d'exploitation	4 809 582.50	11 192 319.27	3 453 212.20
Salaires et charges sociales	3 292 871.56	8 991 370.96	2 659 162.25
Autres charges	1 400 037.50	2 090 308.31	541 596.77
Charges d'exploitation	4 692 909.06	11 081 679.27	3 200 759.02
RESULTAT D'EXPLOITATION	116 673.44	110 640.00	252 453.18

BfB Fidam révision SA
Avenue des Baumettes 23
Case postale 400
CH-1020 Renens VD 1

Téléphone +41 (0)21 641 46 46
Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail : contact@bfvvd.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au conseil de fondation de
Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle
Aigle

BfB

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe), de la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et aux statuts.

Renens, le 8 mai 2018

BfB Fidam révision SA



Georges Fourel
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Patrice Lambelet
Expert-réviseur agréé



Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle
Chemin du Levant 6 – 1860 Aigle
www.ems-chablais.ch